

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2019

CLARIFICATION DU DROIT ÉLECTORAL (PPO) - (N° 2079)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL17

présenté par
M. Gouffier-Cha, rapporteur

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec les dispositions adoptées à l'article 3 de la proposition de loi ordinaire.